



RAPPORT DU JURY

2
0
2
4

Examen Professionnel de
Moniteur Educateur Intervenant Familial
Principal

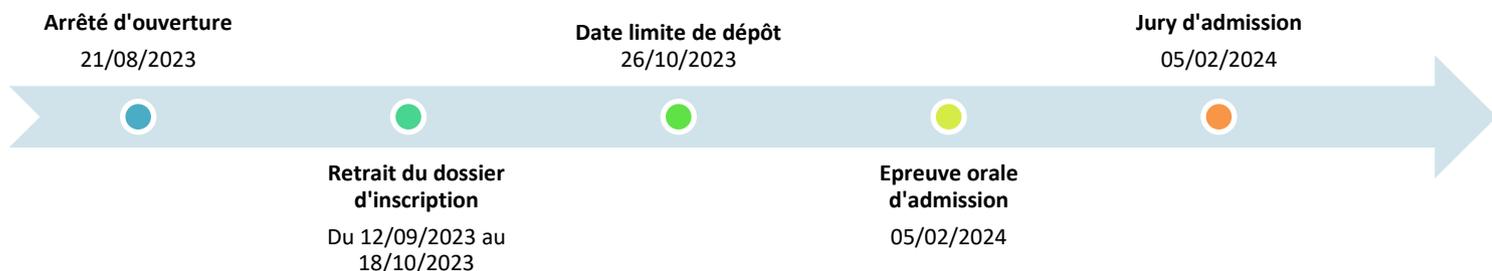


SOMMAIRE

1.	PRESENTATION DU CONCOURS	2
1.1.	Calendrier.....	2
1.2.	Nombre de postes ouverts	2
1.3.	Composition du jury.....	2
2.	PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS.....	3
2.1.	Répartition Géographique	3
2.2.	Répartition Femmes/Hommes	3
2.3.	Répartition par tranche d'âge.....	3
2.4.	Préparation des candidats	4
3.	EPREUVE ORALE D'ADMISSION	4
3.1.	Nature de l'épreuve orale d'admission	4
3.2.	Principaux chiffres de l'épreuve orale	4
3.3.	Résultats de l'épreuve orale	4
4.	OBSERVATIONS DU JURY	5

1. PRESENTATION DU CONCOURS

1.1. Calendrier



1.2. Nombre de postes ouverts

Cet examen a été organisé par le Centre de Gestion de la Marne, pour le compte des Centres de Gestion de l'Interregion Est.

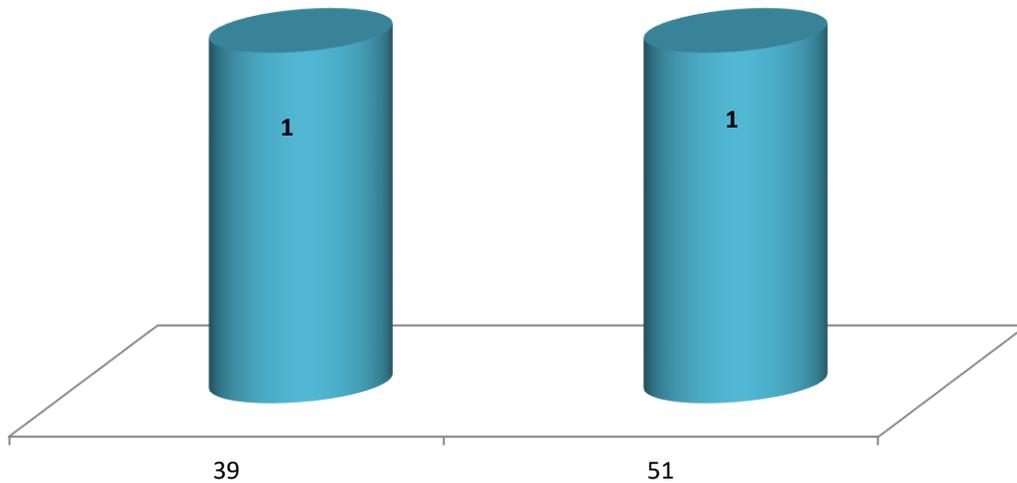
1.3. Composition du jury

Elus locaux		Fonctionnaires Territoriaux		Personnalités Qualifiées	
Monsieur Patrice VALENTIN	Madame Anny DESSOY	Madame Faustine BOURGEOIS	Madame Caroline VAILLANT	Monsieur Gérald BRISSON	Monsieur Manolo VALLET
Président du Centre de Gestion de la Marne, Maire d'Esternay, Membre du CRO du CNFPT Grand Est, Président du Jury (51)	Maire de Les Mesneux (51)	Technicien Territorial, Adjointe au responsable du service espaces verts et propreté, Communauté de communes Vitry Champagne et Der, Représentante de la CAP B du Centre de Gestion de la Marne (51)	Attaché Principal, Directrice Générale Adjointe, Ville de Château-Thierry (02)	Retraité, Attaché hors classe, Représentant du Centre National de la Fonction Publique Territoriale	Conseiller Socio-Educatif, Responsable Action Sociale et Hébergement Logement, au CCAS de Châlons-en-Champagne (51)

2. PROFIL DES CANDIDATS INSCRITS

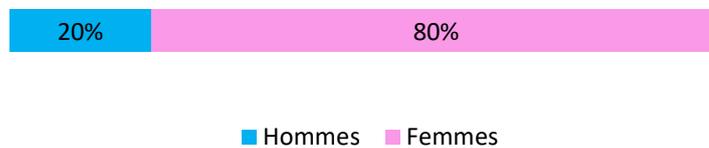
2.1. Répartition Géographique

Répartition des candidats des départements de l'inter-région Est.



*3 candidats hors périmètre d'organisation

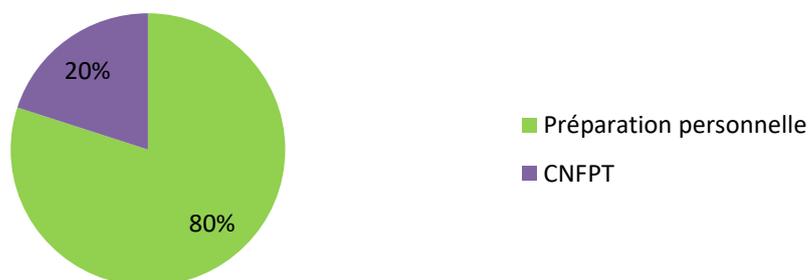
2.2. Répartition Femmes/Hommes



2.3. Répartition par tranche d'âge



2.4. Préparation des candidats



3. EPREUVE ORALE D'ADMISSION

3.1. Nature de l'épreuve orale d'admission

Cette épreuve consiste en un entretien ayant pour point de départ un exposé du candidat sur les acquis de son expérience professionnelle se poursuivant par des questions devant permettre au jury d'apprécier ses connaissances professionnelles ainsi que sa motivation et son aptitude à exercer des missions d'encadrement (durée : 20 minutes, dont 5 minutes au plus d'exposé).

3.2. Principaux chiffres de l'épreuve orale

L'épreuve orale s'est déroulée le 5 février 2024, dans les locaux du Centre de Gestion de la Marne.

Nombre de candidats admis à concourir	5
Nombre de présents à l'épreuve orale	1
Absentéisme en %	80 %

3.3. Résultats de l'épreuve orale

Le seuil d'admission a été fixé par le jury à 12 sur 20.

Note la plus élevée	Nombre d'admis
12.17	1

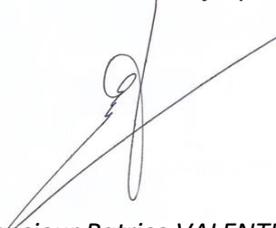
4. OBSERVATIONS DU JURY

Les membres du jury portent les observations suivantes :

Les membres du jury ont constaté des lacunes sur les connaissances territoriales. Les candidats restent trop restreints sur leur domaine d'activités et leur poste, sans s'élargir sur les autres collectivités. Il faut davantage s'intéresser à l'ensemble de l'environnement territorial et notamment sur des attentes relatives à la conduite de projet, le management et la gestion budgétaire des collectivités.

Les candidats doivent être capables d'évaluer et de changer en passant de l'accompagnement collectif à l'accompagnement individuel.

Le Président du jury



Monsieur Patrice VALENTIN

Président du Centre de Gestion de la Marne,

Maire d'Esternay,

Membre du CRO du CNFPT Grand Est